

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2022

Convocations : Journal Officiel du 17 juin 2022
Tout ménage du 22 juin 2022

Présidence : M. Serge Boillat
Secrétariat : Mme Florence Marie Gerber

18 citoyen-ne-s présent-e-s

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ;
- 2) Présentation et approbation des comptes 2021 ainsi que des dépassements budgétaires ;
- 3) Prendre connaissance et approuver le Règlement communal sur les élections Communales de la commune mixte de Courchavon
- 4) Divers.

L'ordre du jour n'étant pas contesté, le Président ouvre l'assemblée à 20h00.
Deux scrutateurs sont nommés : Mme Céline Grélat Piccina et M. Christian Broquet

1. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée

Le Président informe l'assemblée que selon le règlement communal, le procès-verbal a été déposé publiquement au secrétariat communal et sur le site internet communal www.courchavon-mormont.ch. Aucune demande de compléments ou de rectifications n'est parvenue au secrétariat communal.

L'assemblée approuve le procès-verbal de l'Assemblée communale du 10 mars 2022 avec décharge et remerciements à son auteur.

2. Présentation et approbation des comptes 2021 ainsi que des dépassements budgétaires

Les comptes sont projetés sur écran, des copies ne sont plus à disposition en raison du nombre important de pages résultant de la présentation au format MCH2.

Ce bouclage est le 2^{ème} sous le format MCH2, certaines modifications de no de comptes ou d'emplacement ont été réalisées comparativement aux comptes 2020.

Les pages sont projetées mais pas lues dans leur intégralité.

La secrétaire donne connaissance des totaux et le Maire apporte les informations y relatives.

Sont notés sur ce présent procès-verbal que les points qui ont été expliqués plus précisément.

ADMINISTRATION GENERALE

Services généraux

a) Chancellerie, secrétariat et contrôle des habitants

220.31300.02 Prestations administratives de tiers – MCH2 : Fr. 6'914.65, montant important

en raison des prestations de notre fiduciaire pour les problèmes rencontrés au bouclage des comptes 2020 et problème avec le service des contributions.

220.31320.00 Honoraires fiduciaire, vérification des comptes : nous retrouvons les Conséquences sous ce compte-là également.

b) Immeuble administratif, non mentionnés ailleurs

290.31448.00 Autres charges – matériel et mobilier bâtiment (PA – appartement), Fr. 1'890.--. Remplacement du lave-vaisselle de l'appartement.

FORMATION

Scolarité obligatoire

Degré primaire

a) Enseignement du degré primaire

2122.36110.00 Charges de l'enseignement Canton du Jura : Fr. 162'034.41, charges en augmentation chaque année, + Fr. 6'034.41 que prévu au budget.

b) Immeubles, locaux, installations, équipements et biens meubles

21.28.31440.00 Prestations de tiers pour entretien, Fr. 9'997.95, pose d'un nouveau parquet dans la salle sous les combles de l'école.

Au total, le service de la formation totalise quasiment Fr. 20'000.-- de plus dans ces comptes 2021 que pour les comptes 2020.

CULTURE – SPORTS – LOISIRS - EGLISES

Héritage culturel

Musées, arts plastiques et visuels

a) Administration

3110.31490.00 Eclairage de la Vieille Tour de Courchavon : Fr. 11'850.-- facture de l'entreprise Cuenat SA pour l'installation de l'électricité.

PREVOYANCE SOCIALE

Famille et jeunesse

Prestations aux familles

a) Prestations pour familles

5453.36370.00 Subvention communale – prime caisse maladie des enfants : Fr. 6'910.25 montant inférieur aux prévisions budgétaires, certains parents ne viennent pas chercher ce subside et certaines familles touchent suffisamment de subside cantonal.

Aides sociales

5712.36110.10 Répartition des charges Actions sociales (dépenses de l'Etat) : Fr. 129'717.15. Fr. 7'717.15 de plus que prévu au budget et Fr. 14'549.75 de plus que dans les comptes 2020.

5722.36370.00 Aides économiques légales, Fr. 91'664.95 versés aux bénéficiaires d'aide sociale domiciliés dans notre commune. Cette somme est ensuite répartie au niveau cantonal et une partie est remboursée à la commune lors du prochain exercice.

Au total, le service de la prévoyance sociale totalise quasiment Fr. 80'000.-- de plus dans ces comptes 2021 que pour les comptes 2020.

TRAFIC ET TELECOMMUNICATION

Circulation routière

Routes communales

a) Administration

6150.31410.0 Routes et trottoirs à l'intérieur du périmètre bâti du PA : Fr. 16'252.80, divers travaux, dont la pose de deux aquadains et un miroir vers chez Manu Motos.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Approvisionnement en eau

Ce service boucle avec un résultat positif de Fr. 44.65. Nous avons procédé à des amortissements pour Fr. 20'000.--.

Traitement des eaux usées

Ce service boucle avec un résultat positif de Fr. 33'668.15. Nous avons procédé à des amortissements pour Fr. 11'000.--.

Gestion des déchets

Ce service boucle avec un résultat négatif de Fr. 3'972.91.

La taxe annuelle d'enlèvement des ordures devra être revue et adaptée. Nous constatons également les effets de la pandémie qui a engendré une plus forte présence des citoyens dans leur foyer et donc plus de déchets.

Dès cet exercice, nous amortissons pour un montant annuel de Fr. 1'858.10.

ECONOMIE PUBLIQUE

Sylviculture

Le service forestier boucle avec un résultat positif de Fr. 16'840.23.

Nous avons touché plus de Fr. 20'000.— de subventions.

FINANCES ET IMPÔTS

Impôts

Dans ce chapitre, nous retrouvons la suite des difficultés et particularité du bouclage de l'exercice 2020.

Les rentrées fiscales des personnes physiques ont fortement diminuées tandis que les personnes morales sont un peu plus importantes que budgétisées.

En 2020, nous avons attribué à la politique budgétaire un montant de Fr. 825'000.— afin d'anticiper les effets des erreurs d'estimation et décisions sur les rentrées fiscales 2021. Nous avons prélevé un montant de Fr. 775'000.— (compte no 9990.48940.00). Il reste un solde qui permettra de contenir les fluctuations qui peuvent encore se produire.

9201.46000.00 Rétrocession IFD 2020 : nous avons touché Fr. 7'852.--.

Péréquation financière

9300.36227.00 Contribution au fonds de péréquation : nous avons versés Fr. 89 804.-

TOTAUX	charges	Fr.	1'404'368.93	produits	Fr.1'452'203.80
Soit un bénéfice de		Fr.	47'834.87		

Les investissements sont expliqués et le bilan est résumé.

Le rapport de la fiduciaire BDO SA est lu.

Pas d'opposition à l'entrée en matière.

Discussion : M. [REDACTED] demande pour quelle raison il n'y a plus de dossiers des comptes disponibles à l'assemblée ? le Maire et la caissière lui répondent que la présentation engendre un grand nombre de pages alors ces dossiers ne sont plus distribués par souci d'économie.

Votation : l'assemblée accepte à la majorité les comptes 2021 ainsi que les dépassements budgétaires tels que présentés (16 oui – 0 non- solde absentions).

3) Prendre connaissance et approuver le Règlement communal sur les élections communales de la commune mixte de Courchavon

Le Maire présente ce point.

Le règlement est projeté sur écran et les modifications sont lues.

Pas d'opposition à l'entrée en matière.

Discussion : M. [REDACTED] demande si dans la pratique ces modifications changent beaucoup de choses ? Il y a peu de différences, elles sont surtout une mise à jour des délais.

Votation : l'assemblée accepte à la majorité le nouveau règlement communal sur les élections communales de la commune mixte de Courchavon (15 oui – 0 non – solde abstentions).

4) Divers

Le Maire donne les informations suivantes :

TRAVAUX BERGES DE L'ALLAINE : les documents ont été transmis au canton et nous avons reçu la décision de subvention. Les travaux ont pris du retard mais les demandes de dons ont été envoyées ainsi que certains compléments d'informations.

REGLEMENTS COMMUNAUX : les règlements de la sécurité locale et des chiens sont entrés en vigueur dès le 1^{er} juin 2022.

HAIES : après plusieurs appels et contact, M. Rollat du canton a garanti au Maire que les travaux de taille se dérouleront durant la semaine prochaine.

PGA PLAN D'ALIMENTATION GENERAL D'ALIMENTATION EN EAU : suite à la nouvelle loi qui entrera en vigueur le 31 décembre 2022, nous devons mettre à jour notre règlement ainsi que le règlement tarifaire y relatif. Les taxes devront être ajustées. Les documents seront transmis dès la rentrée à Monsieur Prix avant d'être présentés à une prochaine assemblée pour votation.

CAMPAGNE POUR ELECTIONS COMMUNALES DE L'AJC : des badges sont à disposition de la population.

Autres demandes et remarques des citoyens présents :

M. J. [REDACTED] déplore l'entretien des chemins par le canton. M. Rollat a répondu au Maire que les chemins ne sont plus fauchés faute de moyens financiers et pour la biodiversité.

Il informe également le Conseil communal qu'un couvercle d'eau usées situé au quartier du Crin se soulève. Nous regarderons.

M. [REDACTED] relève que les arbres secs au-dessus de l'entrepôt de Thermobois sont toujours là. Le Maire a informé notre garde forestier qui estime que ces arbres ne représentent pas de danger.

Il demande également si nous avons des prix plus concrets pour les futurs travaux de transformation de la halle ? Le Maire informe de l'état du dossier. Le cahier des charges a été établi et transmis pour les appels d'offres, comme l'exige la loi sur les marchés publics.

M. [REDACTED] revient sur les ramassages des déchets encombrants qui ne sont plus ramassés aux exploitations agricoles alors qu'ils paient une taxe annuelle. Le Maire lui répond que notre règlement devra être revu et la manière de procéder sera modifiée. Mme Sylvia Hügli explique que l'entreprise Ramseyer précise que les déchets encombrants ramassés doivent être des déchets encombrants ménagers. Toutefois et selon notre règlement en vigueur, la taxe est due et couvre les autres types de ramassages et évacuations. L'entreprise Ramseyer se montre plus stricte que par le passé et ne changera pas de pratique. La nouvelle loi est claire et dorénavant c'est le « pollueur payeur » qui prévaut, donc tout ce service est à revoir.

M. [REDACTED] demande si la demande de permis de construire pour la halle a déjà été déposée ? non le dossier est en phase de préparation et les travaux devraient débuter en mars 2023.

M. [REDACTED] informe que la grille d'évacuation d'eau située en dessus de l'entreprise Polifin semble bouchée. L'entreprise Chapuis va intervenir à différents endroits à Mormont et Courchavon pour contrôler et déboucher certains dépotoirs.

M. [REDACTED] informe le conseil qu'un panneau « céder le passage » n'est plus visible à Mormont vers les pistes de l'armée. A voir.

Le Maire remercie les personnes présentes et souhaite à toutes et tous une belle fin de soirée.

M. Serge Boillat remercie le Maire et tous les membres du Conseil communal ainsi que la secrétaire pour leur travail. Il souhaite également une belle fin de soirée aux personnes présentes.

Comme il n'y a plus de questions, la séance est levée à 21h15

Courchavon, le 27 juillet 2022

Lu et approuvé lors de l'assemblée communale du : _____

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président :

La Secrétaire :

Serge Boillat

Florence Marie Gerber

